



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 11 mars 2020

Monsieur le Président,

Par la présente, notre groupe politique demande, conformément à l'article 87 du Règlement de la Chambre des Députés une **heure d'actualité** au sujet de la propagation du virus corona et des mesures prises et prodiguées par le gouvernement afin d'essayer d'endiguer celle-ci de manière générale.

Bien que ce ne soit pas prévu par le Règlement en tant que tel, il serait, au vu du caractère d'urgence nationale du sujet, essentiel que ce soit Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat, qui prenne la parole. Si la propagation du virus Corona est en premier lieu un problème de santé publique, il n'en résulte pas moins que celle-ci impacte la vie quotidienne de tous nos citoyens nécessitant une stratégie globale et d'ensemble.

Au vu de l'urgence et de l'importance du sujet, nous insistons pour que l'heure d'actualité figure comme premier point de l'ordre du jour de la séance publique de mardi prochain.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre plus haute considération.

Martine Hansen
Présidente du groupe politique CSV